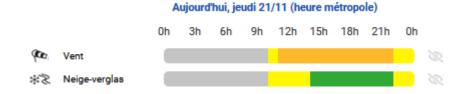


Clermont-Ferrand, le 21 novembre 2024

Communiqué de presse

Vigilance ORANGE pour le risque de VENT VIOLENT – Suspension des cours à compter de 12h, ce jour et fermeture des établissements scolaires à 15h

Pour rappel, Météo-France a placé le département du Puy-de-Dôme au niveau de vigilance ORANGE pour le risque de vent violent à compter de ce jour, jeudi 21 novembre 2024, 11h, comme suit :



Le département est également en vigilance **IAUNE** pour le risque de neige-verglas.

Prévisions météorologiques de Météo-France :

Le vent sera généralement fort, d'Ouest à Sud-Ouest. Localement, les rafales pourront atteindre 120 km/h, l'après-midi et en fin de journée.

Mesures prises:

En raison des prévisions météorologiques et après avoir échangé avec l'ensemble des services compétents et gestionnaires de réseaux, le Préfet du Puy-de-Dôme a décidé de suspendre les enseignements cet après-midi, dès 12h et de fermer les établissements scolaires à partir de 15h00 (les écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées – BTS inclus). Aussi, le préfet du Puy-de-Dôme et le Recteur d'Académie demandent aux parents d'élève de prendre en charge des enfants, dans les meilleurs délais, entre 12h00 et 15h00. Les services académiques assureront la prise en charge des élèves, leur mise à l'abri, jusqu'à récupération par les parents d'élève, en lien avec les gestionnaires de transport scolaire.

Le préfet a demandé aux employeurs publics et privés de faciliter l'organisation de la prise en charge des enfants par les parents dans les meilleurs délais.

Cette fermeture vise à réduire les déplacements et les flux de circulation alors que le pic d'intensité de l'événement météo est attendu en milieu de journée et donc de sortie des écoles.

Le centre opérationnel départemental est activé depuis 10h ce matin, en préfecture. L'ensemble des services opérationnels et gestionnaires de réseau ont été placés en alerte.

Le Préfet engage chacun à être très prudent pendant cet épisode météorologique et à respecter les consignes de sécurité, en particulier les usagers de la route.

Le Préfet, en lien avec les services opérationnels et les maires, demeure vigilant quant à l'évolution de la situation.

Contacts presse

Tél: 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18 Tél: 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14 www.puy-de-dome.gouv.fr

Rappel des principales consignes de sécurité à respecter face à ces conditions météorologiques

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Pour vous tenir informé:

- sur l'évolution de la météo => http://vigilance.meteofrance.com/
- sur l'état des routes, tous les renseignements sur https://www.puy-de-dome.fr/routes-deplacements/inforoute-63.html et https://www.bison-fute.gouv.fr/maintenant.html
- http://www.puy-de-dome.gouv.fr/



Contacts presse

Tél: 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18 Tél: 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14 www.puy-de-dome.gouv.fr